

Les syndicats ne veulent pas de l'extrême droite

VAUCLUSE

À moins de deux semaines des européennes, la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et Solidaires alertent le monde du travail sur les « impostures » de l'extrême droite. L'intersyndicale « refuse la diffusion des idées » du RN et consorts.

Ils ne diront pas pour qui voter, mais plutôt pour qui ne pas voter. Ce lundi, à moins de deux semaines des européennes (9 juin), la CGT, la CFDT, la FSU, l'Unsa et Solidaires expriment leur « refus de l'extrême droite et la diffusion de ses idées ». Après un texte fondateur lancé en janvier (notre édition du 30/01) et un mot d'ordre semblable lors du 1^{er} mai, l'intersyndicale diffuse un tract dénonçant les « impostures sociale, environnementale et démocratique, le refus de l'égalité hommes/femmes, la xénophobie, l'obsession identitaire et le détournement des vrais enjeux sociaux » de l'extrême droite.

Une opération de tractage est programmée ce jeudi matin, à Avignon, au croisement de la Rocade et de la route de Marseille. « L'indépendance syndicale ne signifie pas la neutralité idéologique [comme le prône FO, ndr.]. Au contraire, le syndicalisme doit porter ses valeurs d'alternative sociale et économique », défend Sylvain Bartet, secrétaire de la FSU 84. Loin, très loin de ce que portent en réalité le RN, Reconquête et consorts, « malgré



Absents au point presse, l'Unsa et Solidaires restent toutefois pleinement acteurs de cette intersyndicale contre l'extrême droite. PHOTO F.C.

leur vernis pseudo-social ». « Dès qu'il s'agit de redistribuer de la richesse aux salariés, le RN est contre », résume Sylvain Bartet.

Un « combat ardu »

Alors que les salariés, lassés de promesses non tenues et en colère contre le gouvernement, pourraient être tentés de voter « pour ceux qu'on a jamais essayés au pouvoir », Fred Laurent, secrétaire de l'UD CGT 84, fait œuvre de pédagogie pour dépasser l'affichage : « Il faut sans cesse éclairer, montrer les votes du RN qui a refusé la hausse du Smic, le blocage des prix, le rétablissement de l'ISF, autant de mesures qui auraient soulagé le panier de la ménagère. » Au niveau européen, « le re-

pli sur soi est un leurre », estime Frédéric Pelleing, secrétaire de la CFDT 84, pour qui « aucun pays européen seul ne peut lutter contre la Chine, les États-Unis ou la Russie ».

Cécile David, membre de l'UD CGT, a tôt fait de rappeler qui sont « les alliés du RN en l'Europe, Orbán en Hongrie ou Meloni en Italie, qui sont au pouvoir dans leur pays et s'en prennent en premier aux femmes et aux travailleurs ». Malgré ce front syndical inédit en la matière, chacun sait bien « que le combat qu'on mène est ardu », note Sylvain Bartet, « mais les études montrent que la proximité syndicale fait reculer la tentation du vote extrême droite ».

Florent de Corbier

Le festival Bien bon ressort des cuisines en septembre

GRAND AVIGNON

La communauté d'agglomération organise la 2^e édition de son événement gourmand, mettant en avant toutes les filières locales de l'alimentation autour de dégustations, marchés ou visites. Du 16 au 22 septembre.

Après une cuvée inaugurale l'an passé, le festival Bien bon remet le couvert du 16 au 22 septembre pour une deuxième édition. Organisée par le Grand Avignon, la manifestation veut « mettre à l'honneur le "made in Grand Avignon" et créer un pont entre les habitants et les producteurs qui les entourent, les talents de la cuisine locale, les entreprises et acteurs de la transformation alimentaire ».

Un rendez-vous gourmand qui se décline sous plusieurs formes : soi-



Le festival reconduit un défi foodtrucks, cette fois à Vedène. PHOTO GRAND AVIGNON

rée foodtruck (le 17 à Vedène), conférence « alléchante » (le 19 à Vedène), foire locavore (le 21 à Villeneuve) ou repas secrets de chefs (le 22 dans 5 endroits différents) composent notamment le programme. Plusieurs

nouveautés ont été concoctées : un opéra... bouffe en entrée (le 16 à Avignon), le tour des gourmands (le 18) - une découverte gustative des meilleures adresses du Grand Avignon via 7 itinéraires à faire à pied ou à vélo - ou encore (entre le 16 et le 20), les coulisses du bien manger - visites thématiques au sein des entreprises de l'agroalimentaire.

Si certains rendez-vous sont payants et pas donnés à tous, Bien bon s'affiche aussi comme un festival « solidaire et populaire ». Un menu gastronomique, « local, accessible et de saison, réalisé dans les cuisines collectives et servi dans les cantines, maisons de retraite, restaurants inter-entreprises et universitaires » est au programme. De même, une « box Bien bon [un menu de chef à concocter chez soi] » sera offerte aux étudiants du Grand Avignon par le Crous.

F.C.

Détail sur grandavignon-bienbon.fr

CAVAILLON

Clinique Synergia : l'audience aura lieu le mercredi 5 juin

Le tribunal de commerce d'Avignon devrait finalement statuer sur le sort de la clinique Synergia Luberon ce mercredi 5 juin à 14h30. Une audience très attendue alors qu'une liquidation judiciaire est annoncée pour l'établissement, en redressement depuis fin juin 2023 (nos éditions du 23 et 24 mai). D'ici là, une grande réunion se tient ce mardi soir avec tous les acteurs concernés (actionnaires de la clinique, ARS, hôpitaux d'Avignon-Cavaillon, Ville, administrateurs, CSE...) pour tenter de trouver enfin une issue, notamment pour les quelque 90 salariés, alors que l'hôpital est prêt à récupérer une partie de l'activité de la clinique. Une hypothèse qui tient surtout si les médecins acceptent d'intervenir à l'hôpital. « Une option parmi d'autres », nous indiquait mercredi dernier, Thomas Brosset, président de la commission médicale d'établissement de la clinique.

ANNONCES LÉGALES
HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

VAUCLUSE
Tél. 04 91 57 75 74
annonceslegales@lamarseillaise.fr

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue

Par arrêté n°2024-92, le maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme. Le projet de modification a pour objet de procéder à :

- Procéder à des créations, modifications et suppressions d'emplacements réservés (notamment de mixité sociale) et de linéaires de diversité commerciale
- Apporter des ajustements au règlement écrit, notamment concernant les dispositions relatives aux logements sociaux, aux ombrières solaires, clôtures, stationnements, largeur des voies, fossés, recul par rapport aux voies, annexes en zone agricole, la zone AU1P
- Modifier les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des secteurs, du Quartier Gare, de la Tasque et des Piboulettes (Couquiou), suppression de l'OAP Sève-Poètes
- Recentrer les commerces sur le centre-ville grâce à la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), en interdisant les commerces sur les linéaires des entrées de ville et en limitant les commerces en zone UE,
- Mise en place d'un secteur AU1 aux Piboulettes (Couquiou)
- Instauration de protection pour les remparts, pour des haies et pour certains jardins
- Identification d'un bâtiment à usage aujourd'hui d'activité, en zone agricole, pouvant changer de destination

A cet effet, M. Samuel HULLLOT, expert judiciaire et ingénieur conseil, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations, sur le registre d'enquête, au service urbanisme, 1115 route de Sorgues, du 17 juin au 19 juillet 2024, pendant 33 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h (16h30 le vendredi). Le public pourra adresser ses observations écrites par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.publique@mairie-entraigues.fr, ou par correspondance au commissaire enquêteur : mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, 35 place du 8 mai 1945 - 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, dès la publication du présent arrêté. Le dossier et les avis émis sur ce dossier seront consultables sur le site internet de la ville : https://www.ville-entraigues84.fr/ma_ville/urbanisme/plans-durbanisme. Un accès gratuit à ce dossier est garanti par un poste informatique en libre accès au service urbanisme, 1115 route de Sorgues.

La personne responsable du projet est le représentant de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, Monsieur le Maire, Guy MOUREAU. La personne référente du projet est Madame Lise CHAUVOT, responsable du service urbanisme de la commune (04 90 16 01 63 ou urbanisme@mairie-entraigues.fr).

Le commissaire enquêteur recevra au service urbanisme, 1115 route de Sorgues, les :

- Lundi 17 juin 2024 de 9h à 12h
- Mercredi 3 juillet 2024 de 9h à 12h
- Vendredi 19 juillet 2024 de 13h30 à 16h30

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport définitif et les conclusions motivées seront remis à la Commune dans les 30 jours suivant la fin de l'enquête publique. Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public au service urbanisme de la mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue et sur le site internet de la ville.

Au terme de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification n°5 du PLU. Il pourra, au regard des conclusions de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet en vue de cette approbation.

M. Guy MOUREAU
Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue